



Points saillants des activités du Sénat

La dernière session a été particulièrement occupée au Sénat, tant au plan des nouvelles initiatives que de la conclusion des projets déjà entrepris.

En septembre, le Comité spécial sur les drogues illicites a rendu public un rapport approfondi, controversé et très attendu au sujet de la politique sur le cannabis.

Le nouveau Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense n'est pas resté inactif. Dans la foulée des attaques terroristes contre les États-Unis, il a publié, l'an dernier, plusieurs rapports sur les questions concernant nos frontières et la sécurité nationale.

Le Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a terminé son étude exhaustive du système canadien de soins de santé par la publication de son sixième volume.

Dans ce numéro

Forum des sénateurs...2
Vedette...2
Activité législative...3
Activités des comités...4
Sanction royale...8
Activités interparlementaires...9
Autres activités...12
Jalons...14



de notre système de santé; il a préparé la voie au rapport de la Commission Romanow de même qu'à une ronde de négociations pour insuffler une nouvelle vie à notre système de soins de santé.

Le Comité permanent des banques et du commerce vient tout juste de publier son rapport sur les fusions de banques et d'institutions financières.

Sur un autre plan, la première session de la 37e législature a été prorogée le 16 septembre 2002, ce qui a donné lieu à la lecture du discours du Trône au Sénat, marquant ainsi le début de la deuxième session.

Attendez-vous à encore plus du Sénat alors que s'amorce l'étude des projets de loi du gouvernement, des initiatives en matière de législation prises par des sénateurs et des questions clés de politique sociale, économique, publique et de sécurité, si chères au cœur des Canadiens et Canadiennes.

## Forum des sénateurs

*L'honorable Roch Bolduc, P.C., sénateur*

Au terme de 15 ans de travail au Sénat, il ne me reste que de bons souvenirs de mon séjour dans la capitale fédérale.

J'ai appris le métier en Chambre et dans les comités avec des gens formidables tant du côté du Gouvernement que de l'Opposition. J'ai vécu aussi l'expérience de siéger des deux côtés de la Chambre. Je me suis appliqué à connaître le mieux possible les dossiers du Comité des Affaires étrangères et de ceux des Finances nationales et à ajouter dans chacun ma modeste contribution aux travaux de mes collègues. La collaboration des greffiers et recherchistes me fut précieuse. Comme ancien dirigeant de la Fonction publique du Québec, j'ai apprécié aussi la compétence des hauts fonctionnaires fédéraux qui sont venus témoigner devant nous.

Le fait d'être membre du caucus P.C. m'a permis d'apprécier un groupe remarquable de personnes qui ont à cœur le bien de notre pays.

J'ai aussi participé aux activités du Groupe parlementaire Canada-Europe et à celles du Groupe Canada-États-Unis. Il faudrait renforcer l'action de ce dernier, étant donné l'importance de nos relations avec nos amis les Américains.

Je remercie les autorités du Sénat pour leur bienveillance à mon égard, tous les membres de la Chambre et les employés et cadres de l'institution pour leur dévouement constant.



## Vedette

*Maintenir le contact avec les collectivités canadiennes*

Les consultations publiques constituent une importante partie du travail des comités du Sénat. Elles ont souvent lieu au Sénat même. Il arrive, à l'occasion, que les comités qui jugent important de prendre plus directement le pouls des collectivités leur rendent visite, un peu partout au Canada. Par exemple, le Comité de l'agriculture a tenu des audiences dans toutes les provinces des Prairies sur le rôle de la Commission canadienne du blé. De même, le Sous-comité de la forêt boréale s'est rendu dans plusieurs localités forestières isolées du Canada pour ses travaux, tandis que le Sous-comité des anciens combattants a visité les établissements de soins destinés aux vétérans un peu partout au pays.

Au cours de l'année écoulée et comme il le fait souvent, le Sénat est allé bien au delà des initiatives en matière de législation et s'est penché sur des questions qui préoccupent les Canadiens dans leur vie quotidienne. Le Comité de la sécurité nationale et de la défense, avec son étude sur l'état de préparation du Canada et de ses mesures antiterrorisme, le Comité des affaires sociales et son étude sur l'avenir des soins de santé, de même que le Comité spécial sur les drogues illicites et son examen de la politique sur le cannabis en sont des exemples remarquables. Ces comités ont consulté les citoyens afin de connaître leurs vues et d'avoir un impact véritable sur les discussions concernant ces questions.

Les visites des comités aux collectivités comprennent souvent un volet «enquête» dans des lieux d'intérêt particulier, tout aussi bien que des audiences publiques traditionnelles. Par exemple, le Comité spécial sur les drogues illicites s'est éloigné de la formule habituelle : c'est ainsi qu'il a tenu des rencontres en soirée à l'hôtel de ville dans diverses localités afin de faciliter un dialogue direct avec les Canadiens et les Canadiennes et de les rapprocher du Sénat.

Afin de stimuler un débat éclairé, le Comité spécial sur les drogues illicites a publié un document de travail, et l'a fait distribuer, avant ses rencontres, dans les localités où il s'est rendu. En outre, il a collaboré très étroitement

**« À bien des égards, le Sénat n'est plus simplement la Chambre de second examen objectif. Il est de plus en plus celui qui soulève le débat. »**  
(traduction)

*Angus Reid, Vancouver Sun,  
25 janvier 2003*

Le **Rapport du Sénat** est une publication du Sénat du Canada.

**Comité éditorial** : Comité sénatorial de la régie interne, des budgets et de l'administration – l'hon. Lise Bacon (présidente), l'hon. Norman K. Atkins (vice-président) et l'hon. Aurélien Gill

**Rédactrice en chef** : Diane Boucher

**Collaborateurs à la rédaction** : Les hon. sénateurs Roch Bolduc et Jean-Robert Gauthier; Jean-Guy Desgagné, David Newman, les greffiers des comités du Sénat, les greffiers des associations interparlementaires

**Réviseuses** : Cecilia Blanchfield et Clairette Bourque

**Mise en page et Design** : Olivier Carré-Delisle

**Photos** : Olivier Carré-Delisle, Jin Chen, Colette O'Brien

**Courriel** : [sencom@sen.parl.gc.ca](mailto:sencom@sen.parl.gc.ca)

**Adresse Internet** : [www.senate-senat.ca/rapportdusenat.asp](http://www.senate-senat.ca/rapportdusenat.asp)

**Adresse** : Édifice Chambers, 40, rue Elgin, Ottawa (ON) K1A 0A4



avec la Fédération canadienne des municipalités et avec les collectivités locales pour obtenir les installations et l'information nécessaires. Les médias locaux ont été informés grâce à des communiqués et des annonces d'intérêt public dans les médias ont encouragé les gens à participer. Les audiences à Ottawa ont été diffusées en direct sur l'Internet, afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent suivre les travaux du Comité.

Toutes les rencontres publiques du Comité, même dans les hôtels de ville, étaient ouvertes au public et aux médias. Les visites locales étaient structurées de façon à maximiser les possibilités de recueillir de l'information. Un petit groupe de spécialistes étaient invités à ouvrir les séances en donnant brièvement leurs avis, après quoi le public était invité à s'exprimer librement. Tous ceux qui voulaient contribuer au débat n'avaient qu'à s'inscrire et à se présenter au micro.

Cette interprétation des assemblées traditionnelles à l'hôtel de ville semble avoir été particulièrement bien adaptée aux travaux du Comité. L'approche non partisane des délibérations du Sénat, ouverte et axée sur le contenu, combinée à sa structure et à ses traditions, se prête à des discussions ordonnées et productives.

## Activité législative

### *Projets de loi du gouvernement déposés à la Chambre des communes*

**C-10**, *Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu*  
État : divisé par le Sénat en deux parties appelées C-10A et C-10B

**C-10A**, *Loi modifiant le Code criminel (armes à feu) et la Loi sur les armes à feu*  
État : adopté par le Sénat et renvoyé à la Chambre des communes pour étude et approbation

**C-10B**, *Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux)*  
État : en comité (Affaires juridiques et constitutionnelles)

**C-12**, *Loi favorisant l'activité physique et le sport*  
État : en troisième lecture

### *Projets de loi d'intérêt public émanant d'un sénateur*

**S-3**, *Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes* (sénatrice Vivienne Poy)  
État : en deuxième lecture

**S-4**, *Loi visant à accroître la transparence et l'objectivité dans la sélection des candidats à certains postes de haut niveau de l'autorité publique* (sénateur Terry Stratton)  
État : en deuxième lecture

**S-5**, *Loi instituant la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes* (sénateur Gerald Comeau)  
État : en comité (Affaires juridiques et constitutionnelles)

**S-6**, *Loi visant à favoriser la prévention des conduites répréhensibles dans la fonction publique en établissant un cadre pour la sensibilisation aux pratiques conformes à l'éthique en milieu de travail, le traitement des allégations de conduites répréhensibles et la protection des dénonciateurs* (sénateur Noël Kinsella)  
État : en deuxième lecture

**S-7**, *Loi visant à protéger les phares patrimoniaux* (sénateur Michael Forrestall)  
État : en deuxième lecture

**S-8**, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion* (sénateur Noël Kinsella)  
État : en comité (Transports et communications)

**S-9**, *Loi visant à honorer Louis Riel et le peuple métis* (sénatrice Thelma Chalifoux)  
État : en deuxième lecture

**S-10**, *Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables* (sénatrice Mira Spivak)  
État : en deuxième lecture

### *Projet de loi d'intérêt public émanant des Communes*

**C-300**, *Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales* (Marlene Catterall)  
État : en deuxième lecture

« Grâce à des études approfondies et bien documentées, les comités du Sénat ont fait progresser le débat sur la législation antidrogue, les dépenses en matière de défense et les fusions de banques. »  
(traduction)

*National Post,  
16 décembre 2002*

## *Le protocole de Kyoto sur les changements climatiques*

Le 12 décembre 2002, au terme de huit jours de débats fort animés, le Sénat a adopté, la motion suivante relative au Protocole de Kyoto :

« Attendu que la mise en oeuvre du protocole de Kyoto au Canada ne peut se réaliser pleinement sans la collaboration des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral, le Sénat exhorte les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral à multiplier leurs efforts en vue d'obtenir cette collaboration; et le Sénat demande au gouvernement de ratifier le protocole de Kyoto sur les changements climatiques ».

## Activités des Comités

### Peuples autochtones

Au cours de la 1<sup>re</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature, le Comité a tenu 34 séances, entendu 68 témoins et examiné deux projets de loi, soit le **S-24**, *Loi sur le gouvernement du territoire provisoire de Kanesatake* et le **C-37**, *Loi sur la mise en œuvre de mesures concernant le règlement de revendications (Alberta et Saskatchewan)*, les deux ayant fait l'objet de rapports sans amendement. Au total, le Comité a publié sept rapports.

Le 12 mars 2002, le Comité a reçu comme ordre de renvoi d'examiner, pour en faire rapport, les possibilités d'accroître le développement économique, y inclus le tourisme et l'emploi, associées aux parcs nationaux du nord du Canada. Cette étude a été confiée à un sous-comité, lequel a entendu quatre témoins et tenu trois séances. En mai 2002, le sous-comité envoyait une délégation d'étude aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut et, le 27 septembre 2002, il déposait son rapport final, *Parcs nationaux du Nord – une nouvelle orientation*.

Le 29 octobre 2002, le Comité recevait un ordre de renvoi lui enjoignant d'examiner les questions touchant les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain au Canada et d'en faire rapport. Il a entendu des représentants de certains ministères et organismes politiques autochtones nationaux, et il poursuit son étude durant la deuxième session de la 37<sup>e</sup> législature dans l'intention de produire un « Plan d'action pour un changement ». Des audiences publiques se tiendront à Vancouver, à Edmonton et à Winnipeg; les témoins d'autres centres régionaux seront entendus par vidéoconférence. Le Comité espère déposer son rapport final en juin 2003.

### Agriculture et forêts

Après l'ouverture de la nouvelle session, le Comité permanent de l'agriculture et des forêts a entrepris une substantielle étude concernant l'impact des changements climatiques sur l'agriculture, les forêts et les

collectivités rurales. Il examinera également comment les secteurs de l'agriculture et des forêts s'adaptent aux nouveaux défis et quels outils et pratiques doivent être conçus. Le Comité entend se concentrer sur les options potentielles d'adaptation, axant son étude sur l'industrie primaire, les méthodes, les technologies, les écosystèmes et d'autres éléments connexes.

À ce jour, le Comité a entendu plusieurs fonctionnaires fédéraux et des chercheurs du Réseau canadien de recherche sur les impacts climatiques et l'adaptation. Le travail se poursuivra en février.

### Banques et commerce

Le 24 octobre 2002, le ministre des Finances, l'honorable John Manley, et le secrétaire d'État aux Institutions financières internationales, Maurizio Bevilacqua, ont demandé au Comité permanent des banques et du commerce de tenir des audiences sur les questions d'intérêt public soulevées par les projets de fusion de banques et, notamment, sur les facteurs principaux sur lesquels il faut s'appuyer pour définir l'intérêt public. En réponse à cette demande, le Comité des banques a entendu 39 témoins en cinq jours et reçu six mémoires émanant d'universitaires, de groupes de consommateurs, d'entreprises de même que du secteur des services financiers.



*De gauche à droite: les Sénateurs Marjory LeBreton, Leonard J. Gustafson, Mira Spivak; le chercheur Frédérick Forge; le Sénateur Donald Oliver; le greffier du comité Daniel Charbonneau; les Sénateurs Elizabeth Hubley, Jean Lapointe et Lorna Milne*

Dans un rapport unanime de 32 pages, déposé au Sénat le 12 décembre 2002, le Comité a déclaré qu'en principe une fusion bancaire aiderait à consolider l'économie et profiterait aux consommateurs canadiens. Il estime donc que le gouvernement devrait permettre aux banques canadiennes ayant un avoir propre supérieur à 5 milliards de dollars de fusionner, après avoir reçu l'aval du Bureau du surintendant des institutions financières et du Bureau de la concurrence. Le Comité est d'avis que les fusions bancaires sont une stratégie commerciale valable et qu'elles contribueraient à la croissance et à la prospérité de l'économie canadienne.

## Énergie, environnement et ressources naturelles

Au cours de la 2<sup>e</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature, le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a, jusqu'à ce jour, étudié deux projets de loi : le projet de loi

**C-5**, *Loi concernant la protection des espèces sauvages en péril au Canada* et le projet de loi **C-14**, *Loi concernant le contrôle de l'exportation, de l'importation et du transit au Canada des diamants bruts et établissant un processus de certification pour leur exportation en vue de l'exécution par le Canada de ses obligations découlant du processus de Kimberley*.

Le projet de loi **C-5**, *Loi sur les espèces en péril*, a été déposé à la Chambre des communes et est réputé avoir franchi toutes les étapes du processus le 9 octobre 2002. Il est identique à un projet de loi portant le même numéro et le même titre, qui avait été déposé au début de la 1<sup>re</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature, en février 2001, et qui est mort au *Feuilleton* à la prorogation du Parlement, en septembre 2002. Ce projet de loi était la première mesure législative fédérale traitant de l'inscription, de la protection et du rétablissement des espèces en voie de disparition et des autres espèces en péril qui relèvent de la compétence fédérale.

Le projet de loi **C-5** s'inscrit dans une stratégie fédérale à trois volets visant à protéger les espèces en péril, les deux autres volets étant, d'une part, l'intendance et les programmes d'encouragement, et, d'autre part, l'Accord pour la protection des espèces en péril, auquel les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont parties. Le Comité a tenu des audiences du 24 octobre au 4 décembre 2002 et il a entendu les témoignages de divers témoins et

« Depuis des dizaines d'années, le comité des banques du Sénat a la réputation d'être l'un des meilleurs comités de la Colline du Parlement parce que ses membres ont une expérience du vrai monde. » (traduction)

*Ian Macdonald, Montreal Gazette,  
30 octobre 2002*

organismes. Le 4 décembre 2002, il a fait rapport au Sénat du projet de loi, sans amendement, mais avec des observations.

Le projet de loi **C-14** met en oeuvre le processus de Kimberley qui est un système international de certification des diamants bruts destiné à empêcher que les «diamants de la guerre», c'est-à-dire les diamants bruts utilisés par les mouvements rebelles pour financer des activités militaires, notamment contre des régimes légitimes, n'aboutissent sur le marché légal. Les parties à ce processus de certification s'engagent à faire en sorte que les diamants bruts soient importés et exportés dans des contenants inviolables et soient accompagnés d'un certificat valide délivré par le gouvernement du pays exportateur pour confirmer que les diamants en question ne sont pas des diamants de la guerre. Le Comité a entendu des témoins et a fait rapport du projet de loi, sans amendement, le 4 décembre 2002.

## Pêches et océans

Le comité a entrepris une étude de l'habitat du poisson, axée principalement sur le concept de « l'intendance communautaire », permettant à tous les Canadiens de contribuer d'une façon ou d'une autre à la protection et à l'amélioration de l'habitat du poisson. Cette étude, interrompue par la prorogation du Parlement en septembre 2002, a repris en novembre 2002.

## Affaires étrangères

Au cours de la 1<sup>re</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature, le Comité permanent des affaires étrangères a entendu 71 témoins, tenu 41 réunions et étudié 4 projets de loi : **C-6**, *Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales*; **C-32**, *Loi portant mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica*; **C-35**, *Loi modifiant la Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*, ainsi que **C-50**, *Loi modifiant certaines lois en conséquence de l'accession de la République populaire de Chine à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce*.

Le comité a publié un total de 16 rapports, incluant son étude spéciale portant sur les faits nouveaux en matière de politique, de questions sociales, d'économie et de sécurité en Russie et en Ukraine. Ce rapport est la première étude approfondie sur la Russie et l'Ukraine jamais réalisée par un comité parlementaire canadien. Il compte 20 recommandations visant à instaurer des relations saines et durables avec deux pays qui pourraient devenir des partenaires importants dans les affaires internationales.

Le comité a entendu une foule de témoignages et a rencontré quelques-uns des dignitaires russes dont le président Vladimir Poutine. Le produit final est une mine d'or pour quiconque s'intéresse à la région.

## Droits de la personne

Pendant la 1<sup>re</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature, le Comité permanent des droits de la personne a entrepris l'examen de diverses questions relatives aux droits de la personne au Canada, y compris celui de l'appareil gouvernemental chargé de veiller au

respect des obligations internationales et nationales du Canada quant à ces droits. Ses travaux ont abouti en décembre 2001 à la publication d'un rapport intitulé *Des promesses à tenir : Le respect des obligations du Canada en matière de droits de la personne*, qui contenait des recommandations à mettre en oeuvre et identifiait des thèmes pour les études à venir. Cette démarche a amené le Comité à se lancer dans un examen de la conformité du Canada aux instruments internationaux régissant les droits de la personne. Au départ, l'approche était concentrée sur la possibilité que le Canada adhère à la Convention américaine relative aux droits de la personne; le Comité a d'ailleurs entendu des témoins au Canada et s'est rendu à San Jose, au Costa Rica. Les travaux ont été interrompus par la prorogation, à la mi-septembre.

### Drogues illicites

Après l'examen de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* qu'elle a réalisé en 1996, la Chambre haute du Canada a jugé que le moment était venu de procéder à un examen exhaustif des politiques canadiennes sur les drogues, particulièrement en ce qui concerne la marijuana et sa consommation. Le 13 mars 2001, le Comité spécial a été créé pour étudier l'approche canadienne quant au cannabis et pour en déterminer l'efficacité. Le Comité a aussi reçu le mandat d'étudier les politiques actuelles d'autres pays, les obligations internationales du Canada et les conséquences de tout changement éventuel de ses politiques.

À partir d'avril 2001 et jusqu'en juin 2002, le Comité a tenu plus de 40 audiences publiques à Ottawa ainsi que dans une dizaine d'autres localités canadiennes, et il a entendu plus de 200 témoins de tous les milieux. Dans le cadre de son étude, il a aussi produit 23 documents de recherche et obtenu des résumés des travaux réalisés dans d'autres pays.

La culmination de cet effort herculéen a été la publication de son rapport final intitulé *Le cannabis : Positions pour un régime de politique publique pour le Canada*, dans lequel le Comité a présenté 11 recommandations, notamment la création d'un poste de conseiller national sur les substances psychoactives et la dépendance, l'introduction d'un régime d'exemption des dispositions de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, l'amnistie pour toutes les personnes reconnues coupables de possession et, enfin, l'établissement d'un nouveau règlement pour l'usage thérapeutique de la marijuana.

### Finances nationales

Le Comité permanent des finances nationales concentre ses travaux sur l'examen du budget principal et des budgets supplémentaires du gouvernement. Dans son examen des budgets, il exige que le Président du Conseil du Trésor ainsi

que des hauts fonctionnaires du Secrétariat dudit Conseil comparaissent devant lui pour répondre aux questions de ses membres. Il présente ensuite un rapport au Sénat pour chaque budget examiné. En outre, il peut

étudier des questions précises en ce qui concerne les dépenses du gouvernement. Par exemple, au cours de la dernière session, le Comité a publié un rapport sur le crédit pour éventualités du gouvernement dans le Budget. Ce crédit est prévu chaque année dans le Budget principal des dépenses du gouvernement pour lui permettre de parer aux dépenses imprévues mineures. Le Comité s'est penché sur la question de savoir si le gouvernement se servait de ce crédit aux fins pour lesquelles il est prévu et s'il rendait compte comme il se doit au Parlement. Le Comité a aussi publié un rapport sur la Commission de la capitale nationale.

En outre, le Comité a publié des rapports sur les trois études spéciales qu'il a réalisées à savoir l'efficacité et les améliorations possibles de la politique actuelle de péréquation, le rôle du gouvernement en matière de frais d'entretien différé accumulé dans les établissements d'enseignement postsecondaire et, enfin, sur le contrat administratif de la base de Goose Bay, au Labrador. Dans le cadre de ses audiences sur la péréquation, les ministres des finances de plusieurs provinces ainsi que le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador ont comparu devant le Comité.

Enfin, toujours pendant la 1<sup>re</sup> session, le Comité a aussi étudié cinq projets de loi, dont le projet de loi **S-23**, *Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence*, qui avaient été déposés au Sénat.

### Sécurité nationale et défense

Le Comité de la sécurité nationale et de la défense a réalisé un sondage préliminaire sur les principaux problèmes de sécurité et de défense que le Canada va devoir résoudre. Dans le cadre de cette étude, il a consacré 173,5 heures à rencontrer

« En surprenant le pays avec une recommandation visant la légalisation de la marijuana et en présentant un nombre considérable d'arguments à l'appui, un comité spécial du Sénat a réussi à soulever instantanément un débat passionné à l'échelle nationale. »  
(traduction)

Chantal Hébert, *Chronicle-Herald*,  
10 septembre 2002

204 personnes au cours d'audiences publiques et de missions d'enquête. En plus des audiences à Ottawa, le Comité a effectué une mission d'enquête à Washington et s'est rendu dans les ports et les aéroports de Montréal, Vancouver et Halifax. Il a aussi entendu des témoignages de militaires des Forces régulières et de la Réserve à Montréal, Esquimalt, Winnipeg, Halifax, Dartmouth et Gagetown. À Washington, il a rencontré des leaders du Congrès et des hauts fonctionnaires responsables des questions de défense, de sécurité et de défense du territoire national.

En février 2002, il a soumis son rapport, intitulé *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense*.

Une des recommandations de ce rapport réclamait une étude pour déterminer la nécessité d'une politique nationale de sécurité. Par la suite, le Sénat a demandé au Comité de se charger de cette étude.

À partir d'avril et jusqu'à la prorogation en septembre, le Comité a consacré 102 heures à rencontrer 191 personnes au cours d'audiences et de missions d'enquête. En plus des audiences à Ottawa, le Comité en a aussi tenu à Toronto, sur la sécurité aéroportuaire et il a fait deux missions d'enquête dans d'autres localités canadiennes. Il s'est rendu dans des installations militaires à Ottawa et au passage frontalier de Lansdowne, en Ontario; il a aussi visité les bases militaires de Kingston, Borden, Trenton et Petawawa. C'est pour s'acquitter de ce mandat qu'il a produit un rapport

de fond intitulé *La défense de l'Amérique du Nord : une responsabilité canadienne*.

Pour la nouvelle session de la législature, le mandat du Comité quant à la nécessité d'une politique nationale de sécurité a été renouvelé. Un des aspects de son étude a porté sur la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, le peuple et le territoire du Canada et sur son aptitude à prévenir une urgence nationale ou une attaque, voire à y réagir. C'est ainsi que le Comité a rendu public à la mi-novembre un rapport intitulé *Pour 130 \$ de plus...*

*Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes, UNE VUE DE BAS EN HAUT*, dans lequel il a répété une recommandation réclamant l'injection immédiate de 4 milliards de dollars dans le budget du ministère de la Défense nationale ainsi que le retrait de toutes les Forces

canadiennes affectées à l'étranger pour une période de 24 mois, afin qu'on puisse les regrouper et les réentraîner.

En janvier 2003, le Comité a publié un rapport intitulé *Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens*. Dans ce rapport, il recommande des mesures pour « corriger les énormes défauts de sécurité qui persistent en coulisses » dans l'industrie canadienne du transport aérien et rendre le transport aérien beaucoup plus sûr.

### Langues officielles

Le 10 octobre 2002, le Sénat a adopté une motion proposée par le sénateur Jean-Robert Gauthier à l'effet de créer un comité autonome du Sénat sur les langues officielles.

Le Sénat est la chambre haute de la fédération canadienne et, depuis sa création en 1867, représente les intérêts des régions et des minorités au Canada.

Le sénateur Gauthier a convaincu ses collègues que le Sénat devait avoir son propre comité s'il voulait bien remplir son mandat.

### Le mandat du comité

*Étudier, afin d'en faire rapport, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.*

Le comité a tenu sa première réunion le 5 décembre 2002. Le témoin, la Commissaire aux langues officielles, a discuté de son rapport annuel, déposé au Parlement en octobre 2002.

Le Sénat a la réputation de faire son travail sans esprit partisan. Ce comité travaillera sérieusement à améliorer la situation des régions au Canada et portera une attention toute particulière aux dossiers linguistiques.

### Règlement, procédure et droits du Parlement

Durant la session d'automne, le Comité a tenu huit séances et publié quatre rapports de fond sur les sujets suivants : les séances de comité tenues pendant les ajournements prolongés du Sénat, le dépôt de rapports de comité auprès du greffier du Sénat lorsque ce dernier ne siège pas et un projet de changement de nom du Comité permanent des pêches à Comité permanent des pêches et des océans.

**« Récemment, le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense du Sénat, présidé par le sénateur Colin Kenny, a publié d'importants rapports sur la sécurité dans les aéroports et les ports du Canada. »**

(traduction)

*Thomas Axworthy, Ottawa Citizen, 16 septembre 2002*

## Affaires sociales, sciences et technologie

En octobre 2002, le Comité a déposé son rapport final longtemps attendu sur le système de soins de santé au Canada. Le volume six, *Recommandations en vue d'une réforme*, vise les objectifs suivants :

- restructurer les services hospitaliers et médicaux pour en accroître l'efficacité et ainsi permettre la prestation en temps opportun de soins de qualité;
- créer une « garantie de soins » grâce à laquelle les patients seraient traités dans un délai maximal précis lorsqu'ils doivent subir une intervention importante ou obtenir un diagnostic;
- élargir la portée du régime public d'assurance-santé afin d'absorber les coûts astronomiques des médicaments d'ordonnance, les coûts des soins post-hospitaliers à domicile et les coûts liés aux soins palliatifs pour les patients qui choisissent de passer les dernières semaines de leur vie à la maison;
- renforcer la contribution du gouvernement fédéral et son rôle à l'égard de l'infrastructure des soins de santé, notamment en ce qui a trait aux systèmes d'information sur la santé, aux technologies de la santé, à l'évaluation de l'efficacité du système, aux ressources humaines disponibles, à la recherche en santé,



De gauche à droite: les Sénateurs Wilbert Keon, Joan Cook, Brenda Robertson et Joyce Fairbairn

à la promotion et à la protection du mieux-être ainsi qu'aux 16 centres universitaires des sciences de la santé; générer de nouvelles recettes fédérales, à administrer de façon transparente et responsable.

« Le rapport sur les soins de santé qu'a produit le comité du Sénat présidé par M. Kirby est un brillant tour de force. »

(traduction)

Irwin Pressman, *Ottawa Citizen*,  
21 novembre 2002

Au cours de la 1<sup>re</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature, le Sénat a demandé au Comité par ordre de renvoi d'examiner, afin d'en faire rapport, le document intitulé *Santé en français – Pour un*

*meilleur accès à des services de santé en français*. Le Comité a tenu cinq séances aux cours desquelles il a entendu des représentants de diverses organisations francophones ayant un intérêt particulier en matière de santé. Le Comité a conclu que les collectivités francophones et acadiennes du Canada avaient enregistré des progrès remarquables dans un certain nombre de secteurs sociaux, notamment la justice et l'éducation. Ces collectivités mettent maintenant la même énergie et la même détermination à améliorer l'accès aux services de santé en français. Le Comité a recommandé que le rapport serve de fondement à un plan d'action du gouvernement à l'égard des minorités linguistiques et que la question de la prestation de soins à ces minorités soit à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres de la santé.

Le Comité a aussi examiné trois mesures législatives. Il a adopté deux projets de loi sans propositions d'amendement : le projet de loi **C-12**, *Loi favorisant l'activité physique et le sport*, et le projet de loi **C-11**, *Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*. Le Comité a aussi adopté, sans propositions d'amendement mais avec des observations, le projet de loi **C-8**, *Loi visant à protéger la santé et la sécurité humaines et l'environnement en réglementant les produits utilisés pour la lutte antiparasitaire*. Certaines des observations du Comité portaient sur la nécessité d'accroître les ressources, à Santé Canada, pour la réalisation de recherches scientifiques sur les effets des pesticides sur la santé et la protection des enfants contre les risques posés par les pesticides, ainsi que pour la collecte de données sur l'utilisation des pesticides.

## Sanction royale

Le 12 décembre 2002, en présence de sénateurs et de députés, Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, a donné la sanction royale aux projets de loi suivants :

**S-2**, *Loi mettant en œuvre un accord, des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et le Koweït, la Mongolie, les Émirats Arabes Unis, la Moldova, la Norvège, la Belgique et l'Italie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale et modifiant le texte édicté de trois traités fiscaux*

**C-5**, *Loi concernant la protection des espèces sauvages en péril au Canada*

**C-8**, *Loi visant à protéger la santé et la sécurité humaines et l'environnement en réglementant les produits utilisés pour la lutte antiparasitaire*



De gauche à droite: le Sénateur Michael Kirby; le greffier du comité Cathy Piccinin; les sénateurs Marjory LeBreton, Jane Cordy et Lucie Pépin

**C-11**, *Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*

**C-14**, *Loi concernant le contrôle de l'exportation, de l'importation et du transit au Canada des diamants bruts et établissant un processus de certification pour leur exportation en vue de l'exécution par le Canada de ses obligations découlant du Processus de Kimberley*

**C-21**, *Loi de crédits n° 3 pour 2002-2003*

## Activités interparlementaires

### *L'Assemblée parlementaire de la Francophonie*

Les sénateurs Pierre De Bané, Gerald Comeau et Rose-Marie Losier-Cool de même que les députés Bernard Patry (président de la section canadienne de l'APF), Claude Duplain et Michel Guimond ont fait partie de la délégation canadienne à la XXVIII<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à Berne, en Suisse, du 4 au 10 juillet 2002. En préparation du Sommet de Beyrouth, il y a eu présentation, discussion et vote du projet d'Avis sur le dialogue des cultures. En plus des dépôts de rapports et résolutions des quatre commissions, le débat général cette année portait sur «La marginalisation des parlements dans le contexte de la mondialisation».

XIX<sup>e</sup> session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF (Halifax, 4-8 septembre 2002)

Les séances de travail lors de cette rencontre ont porté sur l'accès aux services en français, l'état des lieux de la Francophonie et le rôle émergent des parlementaires en diplomatie.

La délégation canadienne se composait de trois sénateurs, les honorables Rose-Marie Losier-Cool, Lucie Pépin et Gerald Comeau et de deux députés, MM. Bernard Patry et Gilles Perron.

### *L'Association parlementaire Canada-Europe*

Du 22 au 30 novembre 2002, une délégation de l'Association comprenant le sénateur Consiglio Di Nino et dirigée par son président, le député Charles Caccia, s'est rendue au Parlement européen, à Bruxelles, pour des échanges avec des homologues européens. Les thèmes abordés furent :

- l'environnement et le développement durable
- la Convention européenne,
- l'élargissement de l'Europe
- l'intégration des immigrants
- la réglementation des OGM
- les négociations commerciales à l'OMC
- les relations commerciales et les investissements Canada-Europe
- les relations transatlantiques
- le Tribunal pénal international
- le terrorisme
- la protection des renseignements personnels et le cybercrime.

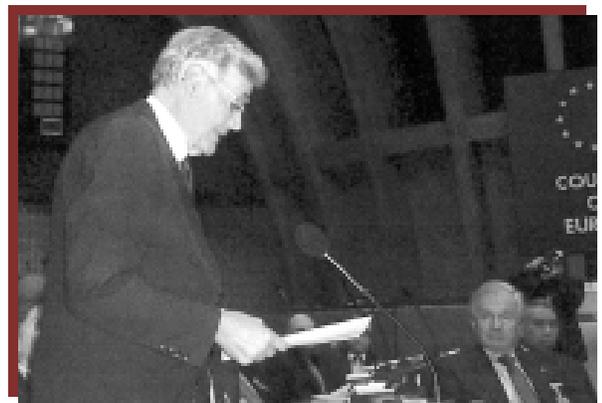
Au terme de sa mission, la délégation a constaté une nette convergence entre l'Europe et le Canada sur les questions de l'Iraq, de Kyoto et du Tribunal pénal international, entre autres. Les parlementaires européens, en revanche, regardent du côté canadien pour résoudre les problèmes d'intégration des réfugiés et des immigrants.

La mission s'est poursuivie à Copenhague, au Danemark, dont la présidence européenne se terminait le 31 décembre 2002, pour des séances de travail avec des parlementaires danois, le ministre des Affaires

étrangères, le secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et des représentants de l'Agence européenne de l'environnement.

Le sénateur Laurier LaPierre et le député Gérard Binet ont représenté l'Association parlementaire Canada-Europe lors de la réunion des parlementaires, à l'ONU, le 19 novembre 2002, ainsi que lors du débat à l'Assemblée générale portant sur les relations entre l'ONU et les organisations régionales, les 20 et 21 novembre. Ils ont également participé, en compagnie de la délégation du Groupe canadien de l'UIP, à la session d'information avec le personnel de la Mission permanente du Canada aux Nations Unies, organisée par l'ambassadeur Paul Heinbecker et portant sur les grands dossiers internationaux de l'heure.

Dans le cadre d'activités de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, où le Canada a un statut d'observateur, le sénateur Noel Kinsella ainsi que les députés Francine Lalonde, Serge Marcil et Aileen Carroll se sont rendus à Londres et Strasbourg, du 23 au 31 janvier 2003. À Londres, la délégation a rencontré des représentants de la Police métropolitaine et des Services nationaux de renseignements pour les affaires criminelles pour discuter des structures en place pour combattre le financement des groupes terroristes au Royaume-Uni.



*Le Sénateur Roch Bolduc à la session de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg*

La Commission des affaires économiques s'est réunie le lendemain au siège de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) pour des échanges sur les perspectives économiques en Europe, et particulièrement en Europe centrale et orientale et sur les activités de la BERD. La Commission s'est également penchée sur les thèmes de la mondialisation et du développement durable, des réformes de la Fonction publique en Europe et des mesures fiscales visant à encourager la conservation du patrimoine culturel.

À Strasbourg, la délégation a participé à la première partie de la Session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour des débats, tant en commission qu'en séance plénière, et les délégués canadiens se sont particulièrement illustrés lors d'interventions sur les sujets suivants: a) la question irakienne (Francine Lalonde; b) le conflit en Tchécéchie (Aileen Carroll; c) l'ébauche d'un protocole européen sur le terrorisme (sénateur Kinsella); et le Code des pratiques électorales en Europe (Francine Lalonde). D'autres sujets abordés ont été: les défis de la politique sociale dans les sociétés vieillissantes, la pleine intégration sociale des personnes handicapées, l'environnement et les droits de la personne, la mondialisation et le développement durable. La délégation a également tenu un déjeuner de travail avec des parlementaires mexicains - le Mexique ayant également un statut d'observateur à l'Assemblée - dont le président du Sénat.

Le député Charles Caccia a dirigé la délégation qui a assisté à la session d'automne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, du 23 au 27 septembre 2002. La délégation comprenait les sénateurs

Lucie Pépin et Roch Bolduc et les députés Gérard Binet, Francine Lalonde et Betty Hinton. Les membres de la délégation ont participé activement à des réunions des groupes politiques et comités de l'Assemblée et sont intervenus dans plusieurs débats clés de l'Assemblée, notamment celui sur l'OCDE et l'économie mondiale et dans les débats urgents sur les risques pour l'intégrité de la Cour pénale internationale et sur la menace d'une action militaire contre l'Iraq.

#### *L'Association interparlementaire Canada-France*

À la suite des élections législatives tenues en France en juin 2002, la Section française de l'Association interparlementaire France-Canada a un nouveau président en la personne de M. Marc Laffineur, député de l'Union pour la majorité présidentielle; il remplace M. François Loncle. Le Groupe canadien, présidé par l'honorable Lise Bacon, accueillera à Ottawa une petite délégation parlementaire française en février 2003, en vue de préparer la prochaine réunion annuelle de l'Association qui aura lieu en France, en juillet 2003.

#### *Le Groupe interparlementaire Canada-Japon*

La sénatrice Marie P. Poulin, coprésidente du Groupe interparlementaire Canada-Japon, et le coprésident, Bryon Wilfert, député d'Oak Ridges (Ontario), ont dirigé une délégation de neuf parlementaires qui s'est rendue au Japon pour participer à la 12<sup>e</sup> rencontre annuelle de l'association avec la Ligue d'amitié Japon-Canada de la Diète, du 24 au 29 septembre 2002. L'honorable Jean-Claude Rivest, sénateur, était également présent.

Le programme de la visite comprenait des réunions politiques à tous les niveaux, des démonstrations en science et technologie, des visites de régions rurales et de sites patrimoniaux mondiaux. Les

délégués ont parlé de partenariats d'affaires, de coopération en matière de sécurité internationale et d'environnement. Les prochaines consultations auront lieu au Canada en 2003.

#### *Le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis*

Du 4 au 6 mars 2002, l'honorable Jerahmiel Grafstein, sénateur et coprésident, a assisté à une réunion spéciale sur le bois d'œuvre, tenue au département du Commerce, à Washington D.C.

Les sénateurs Grafstein, Norman Atkins, Roch Bolduc, John Buchanan, Céline Hervieux-Payette et Joan Cook ont assisté à la 43<sup>e</sup> réunion annuelle du 16 au 20 mai 2002, à Newport, au Rhode Island. Ils ont rencontré des membres du Sénat et de la Chambre des représentants des États-Unis.

#### *Association parlementaire du Commonwealth*

Les sénatrices Raynell Andreychuk et Lorna Milne ont participé à la 48<sup>e</sup> Conférence parlementaire du Commonwealth en Namibie, du 2 au 15 septembre 2002. La délégation canadienne comprenait aussi les députés suivants: Sarmite Bulte, Hedy Fry, Monique Guay, Gary Lunn, Karen Redman et Bob Speller.

Les sénatrices Céline Hervieux-Payette et Lucie Pépin, accompagnées des députés Yvan Loubier et Joe McGuire, ont assisté au 25<sup>e</sup> Colloque parlementaire régional canadien, du 9 au 12 octobre 2002 à Québec.

Le 14<sup>e</sup> Colloque parlementaire de l'APC a eu lieu en Andhra Pradesh, en Inde, du 20 au 27 octobre 2002. Le sénateur Nicholas Taylor y a assisté.

Le 2<sup>e</sup> Colloque parlementaire canadien a eu lieu à Ottawa, du 3 au



Participants du 2<sup>e</sup> colloque de l'Association parlementaire du Commonwealth à Ottawa

députés Paddy Torsney, présidente du Groupe canadien et chef de la délégation, Stéphane Bergeron et Monte

9 novembre 2002. Vingt-trois délégués de 17 sections y participaient.

### *Le Forum interparlementaire des Amériques*

La présidente du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), l'honorable Céline Hervieux-Payette, a présidé deux réunions du Comité exécutif international, la première à Buenos Aires, en août 2002, et la seconde à Panama, au début de décembre. Le Comité exécutif a continué de travailler à son projet de parlement virtuel, lequel devrait un jour permettre aux parlementaires de se réunir en personne moins souvent. Le projet de parlement virtuel pourrait établir une nouvelle norme en ce qui a trait au travail international des parlementaires au XXI<sup>e</sup> siècle et servir de modèle à d'autres forums parlementaires.

Le FIPA tiendra sa prochaine réunion plénière à Panama, les 20 et 21 février 2003. Panama a offert d'être l'hôte en 2003 pour souligner le centenaire de son indépendance.

### *L'Union interparlementaire*

À Genève, du 23 au 27 septembre 2002, le Conseil de l'Union interparlementaire (UIP) a tenu une session extraordinaire. Les sénateurs Joan Fraser, membre du Comité exécutif de l'UIP, et Donald Oliver, membre du Conseil de l'Union, faisaient partie de la délégation canadienne, en compagnie des

Solberg. Le Conseil a tenu un débat général sur le thème du financement du développement et a pris des décisions importantes relativement à la restructuration de l'UIP, à ses relations avec les Nations Unies et à son budget, en hausse de 7 p. cent. Le Conseil a également élu son nouveau président, le chilien Sergio Paéz. La sénatrice Fraser s'est particulièrement illustrée au sein du Comité exécutif où elle a réussi à limiter les hausses prévues au budget de l'Union, ainsi qu'au sein du Groupe du partenariat entre hommes et femmes, pilotant des modifications aux Statuts de l'UIP relativement à la présence des femmes au sein des délégations nationales aux diverses activités et instances de l'Union.

Le 19 novembre 2002, le sénateur Al Graham a participé, au nom du Groupe canadien de l'UIP et en compagnie des députés Paddy Torsney et Antoine Dubé, à la réunion des parlementaires aux Nations Unies, à New York. Les parlementaires ont entendu les hauts fonctionnaires de l'ONU sur les grands dossiers internationaux de l'heure, notamment l'Iraq, Kyoto et la réforme des Nations Unies. Les 20 et 21 novembre, la délégation canadienne a participé au débat tenu à l'Assemblée générale sur les relations entre les Nations Unies et les organisations régionales ou autres. Au cours de cette mission, l'Union interparlementaire s'est vu octroyer le statut d'observateur aux Nations Unies, avec le droit de faire circuler ses documents, un objectif qu'elle poursuivait depuis plusieurs années. Outre les réunions aux

Nations Unies, le sénateur Graham a rencontré le représentant permanent du Canada à l'ONU, M. Paul Heinbecker, pour une séance d'information, la consule générale du Canada à New York, Mme Pamela Wallin, et la sous-secrétaire générale des Nations Unies, la Canadienne Louise Fréchette.

### *Les Parlementaires de la région de l'Arctique*

Du 11 au 13 août 2002, la Cinquième conférence des parlementaires de la région de l'Arctique a eu lieu à Tromsø, en Norvège. Le député Clifford Lincoln a dirigé la délégation canadienne, qui comprenait le sénateur Frank Mahovlich et les députés Peter Adams, Bernard Bigras et Judy Wasylcyia-Leis. Le président de la Chambre des communes, l'honorable Peter Milliken, s'est joint à la délégation pour les réunions de Tromsø.

À l'issue de la conférence, une déclaration détaillée a été adoptée d'un commun accord par les représentants élus du Canada, du Danemark/Groenland, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège, de la Russie, de la Suède, des États-Unis et de l'Union européenne. On peut la consulter au site Web des Parlementaires de l'Arctique à : [www.grida.no/parl/conf/index.htm](http://www.grida.no/parl/conf/index.htm).

### *L'Assemblée parlementaire de l'OSCE*

Du 6 au 10 juillet 2002, l'Association parlementaire Canada-Europe (OSCE) a envoyé à Berlin une délégation de trois sénateurs (les honorables Beaudoin, Grafstein et Kenny) et sept députés à la 11<sup>e</sup> session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE). Le chef de la délégation, le député Clifford Lincoln, a été élu rapporteur du Comité des affaires politiques et de la sécurité,

comité auquel ses collègues, les honorables Jerahmiel Grafstein et Colin Kenny, ont également siégé. L'honorable Gérald Beaudoin a siégé au Comité de la démocratie et des droits de la personne.

L'honorable Jerahmiel Grafstein, qui en est à la seconde année de son premier mandat de deux ans comme trésorier de l'AP OSCE, a également assisté à la réunion du Bureau de l'AP OSCE à Porto, le 5 décembre 2002, qui fut suivie par la réunion du Conseil des ministres de l'OSCE les 6 et 7 décembre.

## Autres activités

### *Reconnaissance du lieu de sépulture du très honorable R.B. Bennett*

Le 5 août, le sénateur Laurier LaPierre a représenté la ministre du Patrimoine canadien à Mickleham, dans le Surrey, en Angleterre, lors d'une cérémonie commémorative à la sépulture du très honorable Richard Bedford Bennett, le seul ancien premier ministre du Canada à ne pas avoir été inhumé au pays. Quand M. Bennett a quitté son poste de premier ministre du Canada, en 1935, il a pris sa retraite en Grande-Bretagne, où il a siégé à la Chambre des Lords à titre de vicomte Bennett, jusqu'à sa mort en 1947.

### *Jour de l'Amérique au Canada*

Le 8 octobre, le sénateur Jerahmiel Grafstein a présenté une motion au

Sénat afin que le 11 septembre soit reconnu comme journée commémorative canadienne sous le nom de « Jour de l'Amérique au Canada ». Le sénateur Grafstein a été très actif pour appuyer les efforts déployés dans la ville de New York et dans l'ensemble des États-Unis pour venir en aide aux victimes du 11 septembre; il a aussi été un des principaux organisateurs des célébrations « Canada Loves New York ».

### *La visite royale*

À l'occasion de son Jubilé d'or, Son Altesse royale la Reine Elizabeth II a parcouru le Canada du 4 au 15 octobre 2002. Le président du Sénat, l'honorable Dan Hays, a été l'hôte des cérémonies de remise de médailles du Jubilé d'or de la Reine, les 2 et 4 octobre.

### *La lecture à l'honneur au Sénat*

Pour marquer la Journée de l'alphabétisation le 30 octobre, un certain nombre de sénateurs ont fait la lecture à des enfants. Le Président Hays et les sénateurs Ethel Cochrane, Joyce Fairbairn,



*Dans son bureau, le président du Sénat, Dan Hays, accompagné de sa femme Kathy Hays accueillent des enfants pour une session de lecture*

Joan Fraser, Lorna Milne, Frank Mahovlich, Consiglio Di Nino et Landon Pearson ont accueilli quelque 40 écoliers de première année de l'école publique Centennial dans le bureau du Président. Chacun d'entre

eux a lu à un petit groupe d'enfants des extraits de son livre favori. Dans le cas du sénateur Mahovlich, par exemple, c'était *Le chandail de hockey* de Roch Carrier, tandis que le Président Daniel Hays, resplendissant dans son habit d'apparat, a lu à tous les enfants un extrait de *Daniel's Father* de Robert Munsch.

L'événement a été organisé par Liz Matte et Carol Shepherd de l'Association des conjoints de parlementaires, avec l'aide de Kathy Hays.

### *Les sénateurs contre les mines antipersonnel : la Nuit des mille dîners*

Le 4 novembre 2002 a été marqué par la deuxième Nuit annuelle des mille dîners, sur la colline du Parlement, à l'occasion du cinquième anniversaire de la signature du Traité d'Ottawa contre l'utilisation des mines antipersonnel. Cette activité organisée par les sénateurs Elizabeth Hubley, Ione Christensen, William Rompkey et Joseph Day a permis de recueillir des fonds pour la Fondation des mines terrestres du Canada grâce aux ventes de billets, à une vente aux enchères silencieuse et à une vente aux enchères en bonne et due forme animée par le fameux restaurateur Dave Smith.

### *Hommage du Sénat à des anciens combattants et à des citoyens exceptionnels*

Le 7 novembre 2002, des anciens combattants ont assisté à la cinquième cérémonie annuelle du Souvenir de la Semaine des anciens combattants qui s'est déroulée dans la Chambre du Sénat où ils ont été accueillis par le président du Sénat, l'honorable Dan Hays, en présence du ministre des Anciens combattants et d'autres dignitaires. Au cours de la cérémonie, des Canadiens



Des anciens combattants, des parlementaires ainsi que d'autres dignitaires sont réunis dans la Chambre du Sénat afin de célébrer la journée du Souvenir

Fait en chêne blanc, le lutrin de style néo-gothique traditionnel, est un don du sénateur Serge Joyal, que celui-ci a qualifié de «symbole de la sagesse exprimée par la parole» et de moyen tout désigné de commémorer «l'intégrité à toute épreuve de M. Molgat et sa loyauté indéfectible au Sénat».

#### *La Journée nationale de l'enfant*

Plus de 200 écoliers de la région d'Ottawa se sont joints aux sénateurs et à d'autres dirigeants

communautaires à l'occasion de la deuxième célébration par le Sénat de la Journée nationale de l'enfant, le 20 novembre 2002. L'événement a été organisé par la sénatrice Landon Pearson et John Godfrey, député de Don Valley-Ouest, en collaboration avec l'organisme

Ottawa : l'Amie de la jeunesse. La Journée nationale de l'enfant commémore l'adoption par les Nations Unies, le 20 novembre 1989, de la Convention relative aux droits de l'enfant.



L'ancien président du Sénat le très honorable Roméo LeBlanc au dévoilement de son portrait officiel

#### *Dévoilement de portrait officiel*

Plus de 100 personnes, dont plusieurs ministres et un grand nombre de sénateurs, de députés et d'autres dignitaires, ont assisté au dévoilement d'un portrait officiel du très honorable Roméo LeBlanc le 4 décembre. Appelé à siéger à la Chambre haute en 1984, M. LeBlanc est devenu le 43<sup>e</sup> président du Sénat en 1993. En 1995, il a été nommé gouverneur général du Canada, poste qu'il a occupé jusqu'en octobre 1999. Œuvre de Bernard Aimé Poulin, le portrait présente M. LeBlanc sur un

fond biparti symbolisant sa longue carrière sur la colline du Parlement et son attachement à sa province natale du Nouveau-Brunswick. Il sera suspendu dans la tribune du Président du Sénat, sur le mur ouest du corridor E, au deuxième étage de l'Édifice du Centre.

distingués se sont vu décerner la Mention élogieuse 2002 du ministre des Anciens combattants pour avoir contribué aux soins et au bien-être ou au souvenir des anciens combattants canadiens. Ils sont: Dr. A. Lynne Beal; Robert R. Cassels; Clifford Chadderton; Charles S. Christie; James L. Davis ; Jacques Dupuis ; Robbins Elliott ; Donald Stewart Ethell; Norman Graham; Cécile Houle; James Irvine; Walter A. Jones; Joseph Kobolak; Edwin Laird; Harold O. Leduc; Philip M. Lyons; Kathleen MacNeill; C. James Margerum; l'honorable Jack Marshall; William J. Neil; Joyce G. Paynter; Les Peate; Donald James Saunders; Earnest Alvia Smith; John Stroud et Douglas L. Whorral.

#### *Un nouveau lutrin en hommage à l'honorable Gildas Molgat*

Un nouveau lutrin a été installé à la Chambre haute le 7 novembre 2002

pour honorer la mémoire de l'ancien président du Sénat, Gildas Molgat, décédé en 2001. M. Molgat a passé 50 ans dans la vie publique. Nommé au Sénat en 1970 par Pierre Elliott Trudeau, il en a été président de 1991 à 2001.



De gauche à droite: le président du Sénat Dan Hays, Anne Marie et Allison Molgat et le Sénateur Serge Joyal

#### *Composition du Sénat*

Parti libéral	63
Parti progressiste-conservateur	30
Indépendants	4
Alliance canadienne	1
Sièges vacants	7
Ontario (2), Québec (1), Île-du-Prince-Édouard (1), Nouveau-Brunswick (1), Nouvelle-Écosse (1), Alberta (1)	
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>

## Jalons

### Nominations

La Chambre haute compte trois nouveaux membres. Le 12 décembre 2002, le premier ministre Chrétien a annoncé que la Gouverneure générale avait appelé Maria Chaput, Pana Merchant et Pierrette Ringuette-Maltais à siéger au Sénat.

Ces nominations portent le nombre de femmes sénateurs à 34. Toutes les trois siégeront comme libérales.

### Une nouvelle présidente intérimaire

Au début de la session parlementaire, le Comité de sélection du Sénat a nommé le sénateur Lucie Pépin au poste de président intérimaire du Sénat. Le président intérimaire exerce ses fonctions en l'absence du président.

### Un nouveau huissier du Bâton noir

Le 3 décembre 2002, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé la nomination du lieutenant-commandant Terrance J. Christopher, O.M.M., TVO, CD, à titre d'huissier du Bâton noir à compter du 9 décembre 2002. M. Christopher a connu une brillante carrière de 30 ans dans les Forces canadiennes, dont il s'est retiré en 1994. Devenu gestionnaire du Centre d'accueil du Canada, il était responsable de toutes les opérations relatives aux infrastructures d'accueil des dignitaires pour le gouvernement du Canada dans la région de la capitale nationale. Il s'est aussi distingué en tant que coordonnateur du Groupe de travail des Forces canadiennes et de la visite de la Reine.

Selon une tradition parlementaire vieille de 500 ans, l'huissier du Bâton noir est le préposé aux soins personnels et le messenger de la Souveraine ou de Son Représentant

lorsqu'une de ces personnes se trouve au Parlement.

### Nomination

Le 9 août, le ministre des Affaires étrangères et la ministre de la Coopération internationale ont annoncé la nomination de la sénatrice Mobina Jaffer comme envoyée spéciale au processus de paix soudanais, un poste occupé jusque-là par la sénatrice Lois Wilson. La sénatrice Jaffer va représenter le Canada auprès de l'Autorité intergouvernementale sur le



Forum des partenaires pour le développement; elle contribuera au processus de maintien de la paix et de défense des droits de la personne au Soudan.

### Distinctions

Le 2 octobre 2002, le sénateur Jean-Robert Gauthier s'est vu décerner la Légion d'honneur par la République française pour son dévouement afin que la langue et la culture françaises continuent de s'épanouir.



En août, le sénateur Gérald-A. Beaudoin a obtenu la Médaille de reconnaissance de la Commission internationale des juristes pour ses contributions au droit constitutionnel et aux droits de la personne au Canada depuis un demi-siècle. Le sénateur Beaudoin a aussi été honoré par la publication d'un ouvrage d'essais en son honneur sur les défis du constitutionnalisme.



### Décès

Les Canadiennes et les Canadiens ont été profondément attristés le 30 septembre 2002, par le décès du sénateur Ronald J. Duhamel. Le sénateur Duhamel, qui avait été nommé au Sénat pour représenter le Manitoba le 15 janvier 2002, était un éducateur et un parlementaire très respecté. Il avait été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988 et avait siégé au conseil des ministres en qualité de secrétaire d'État à la francophonie, aux sciences, à la recherche et au développement ainsi qu'à la diversification de l'économie de l'Ouest, puis en qualité de ministre des Anciens combattants, de 1997 à 2002.



### Retraite

Le 17 novembre 2002, le sénateur Nicolas (Nick) Taylor a pris sa retraite. Il avait été nommé au Sénat le 7 mars 1996 comme représentant de l'Alberta. Géologue et homme d'affaires prospère, membre de l'Assemblée législative de l'Alberta et leader du Parti libéral de cette province avant sa nomination au Sénat, il s'était montré particulièrement actif dans de nombreux comités, notamment, comme président du Sous-comité de la forêt boréale.

